



Chemin G. Gastaldo
Quartier de l'Escaillon
83200 TOULON

Tél. : 04 94 89 64 94
Fax : 04 94 22 37 30
Courriel : contact@sittomat.fr

www.sittomat.fr

**AVENANT DE TRANSFERT DES MARCHES DE TRAITEMENT
DES ORDURES MENAGERES CONFORMEMENT A L'ADHESION
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES GOLFE DE SAINT TROPEZ
AU SITTOMAT**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20160518-20160000069-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/05/2016

SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DE L'AIRE TOULONNAISE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DU GAPEAU : Belgentier, La Farède, Solliès-Pont, Solliès-Toucas, Solliès-Ville

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD SAINTE BAUME : Bandol, Évian, La Cadière, Le Beausset, Le Castellet, Riboux, Sanary, Saint-Cyr, Signes

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE : Carqueiranne, Hyères, La Crau, La Garde, La Seyne, La Valette, Le Pradet, Le Revest, Ollioules, St-Mandrier, Six-Fours, Toulon

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GOLFE DE ST-TROPEZ : Cavalaire, Ceorlin, Gassin, Grimaud, La Croix Valmer, La Garde Freinet, La Môle, Plan de la Tour, Ramatuelle, Ravol-Canadel, St-Tropez, Ste-Maxime

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

**Avenant de transfert des marchés de traitement des ordures ménagères
conformément à l'adhésion de la Communauté de Communes Golfe de Saint Tropez au
S.I.T.T.O.M.A.T.**

Entre :

La Communauté de Communes Golfe de Saint Tropez dont le siège est sis 2, rue Blaise Pascal 83310 Cogolin, représentée par son Président Monsieur Vincent **MORISSE** dûment autorisé par délibération

D'une part

Et

Le Syndicat Mixte Intercommunal de Transport et de Traitement des **Ordures Ménagères** de l'Aire Toulonnaise (S.I.T.T.O.M.A.T.) représenté par son Président Jean-Guy **di GIORGIO**, dûment autorisé par délibération n° 1413 en date du 10 février 2016.

D'autre part

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUI

Par arrêté préfectoral du 31 décembre 2015, les statuts du Syndicat ont été modifiés et la Communauté de Communes Golfe de Saint Tropez est membre du S.I.T.T.O.M.A.T. à compter du 1^{er} janvier 2016.

En conséquence de quoi la compétence traitement des déchets ménagers est transférée au S.I.T.T.O.M.A.T., conformément aux compétences que celui-ci exerce.

Aussi, il convient que les marchés relatifs au transport et au traitement des déchets ménagers soient transférés de ladite communauté de communes au S.I.T.T.O.M.A.T.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20160518-20160000069-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/05/2016
Publication : 24/05/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

IL A ETE CONVENU CE QUI SUI

Article 1

Les marchés afférents à la compétence du transport et du traitement des ordures ménagères sont transférés au S.I.T.T.O.M.A.T. :

- 1 Le marché attribué au groupement Sovatram Dragui Transport afférent à la gestion du quai de transit de la Môle, au transport des ordures ménagères, et à leur traitement pour les huit villes suivantes : Gassin – Cogolin – La Môle – Ramatuelle – La Croix Valmer – Cavalaire Le Rayol Canadel – Saint Tropez
- 2 Le marché dénommé A013023 afférent au traitement des ordures ménagères des quatre villes suivantes : Plan de la Tour – Sainte Maxime – La Garde Freinet – Grimaud et à l'évacuation des bas de quai est transféré pour les lots suivants :

Lot n° 1	Traitement ordures ménagères quatre communes	Valtéo
Lot n° 2	Benne + transport + traitement des encombrants Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur	Pizzorno Env.
Lot n° 3	Tri collecte sélective 083-200036077-20160518-20160000069-DE	Valéor
Lot n° 4	Benne + transport + traitement des gravats Accusé certifié exécutoire	Pizzorno Env.
Lot n° 5	Benne + transport + traitement des déchets verts Réception par le préfet : 24/05/2016	Pizzorno Env.
Lot n° 7	Equipement + transport + traitement huiles végétales et minérales Publication : 24/05/2016	Oredui
Lot n° 8	Benne + transport + traitement cartons Pour l'"autorité Compétente" par délégation	NCI Env.
Lot n° 9	Benne + transport + traitement du bois A et B	Pizzorno Env.

- 3 Le marché dénommé A015025

Lot n° 2 Traitement des encombrants Pizzorno

- 4 Le marché D.D.S. MA 15 029 OREDUI

Article 2

Une collaboration sera mise en œuvre entre le S.I.T.T.O.M.A.T. et la Communauté de Communes Golfe de Saint Tropez afin de contrôler la bonne exécution desdits marchés.

Le Syndicat a recruté un conseiller technique et un conseiller juridique au titre des activités annexes et accessoires, issus de l'administration de ladite communauté de communes.

Fait à Toulon, le

Vincent **MORISSE**
Président de la
Communauté de Communes Golfe de Saint Tropez

Jean-Guy **di GIORGIO**
Président du
S.I.T.T.O.M.A.T.

Pour le marché n° 1 afférent à la gestion du quai de transit de la Môle, au transport des ordures ménagères, et à leur traitement pour les huit villes suivantes : Gassin – Cogolin – La Môle – Ramatuelle – La Croix Valmer Cavalaire Le Rayol Canadel – Saint Tropez

Le groupement Sovatram Dragui
Transport

Pour le marché n° 2 dénommé A013023 afférent au traitement des ordures ménagères des quatre villes suivantes : Plan de la Tour – Sainte Maxime – La Garde Freinet – Grimaud et à l'évacuation des bas de quai est transféré pour les lots suivants

Lot n° 1 Traitement ordures ménagères quatre communes

Pour la société Valtéo

Lot n° 2 Benne + transport + traitement des encombrants

Pour la société Pizzorno Env.

Lot n° 3 Tri collecte sélective

Pour la société Valéor

Lot n° 4 Benne + transport + traitement des gravats

Pour la société Pizzorno Env.

Lot n° 5 Benne + transport + traitement des déchets verts
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Pour la société Pizzorno Env.

083-200036077-20160518-20160000069-DE
Lot n° 7 Equipement + transport + traitement huiles végétales et minérales
Accusé certifié exécutoire

Pour la société Oredui

Réception par le préfet : 24/05/2016
Publication : 24/05/2016
Lot n° 8 Benne + transport + traitement cartons

Pour la société N.C.I. Env.

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Lot n° 9 Benne + transport + traitement du bois A et B

Pour la société Pizzorno Env.

Pour le marché n° 3 dénommé A015025

Lot n° 2 Traitement des encombrants

Pour la société Pizzorno Env.

Pour le marché n° 4 afférent au D.D.S.

Pour la société Oredui